



Le Laboratoire de la santé des végétaux inaugure son nouveau siège social à Angers

Le 18 janvier dernier a été inauguré à Angers le nouveau siège social du Laboratoire de la santé des végétaux de l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Plus de 4 000 m² de haute qualité architecturale et environnementale offrent dès aujourd'hui à ce laboratoire national de référence les conditions de travail optimales pour assurer la fiabilité et le rayonnement de ses activités.

La vocation du LSV? Mettre au point des méthodes d'analyses, participer à des projets de recherche et évaluer les risques pour la santé des végétaux à travers des missions de veille, d'alerte et d'expertises collectives. Les compétences mises en œuvre sont pointues et multiples : de la virologie à la bactériologie et la mycologie, des OGM à la nématologie et l'entomologie, des plantes invasives aux ravageurs et agents pathogènes tropicaux...

Un laboratoire expert sur les risques biologiques, développement de méthodes et analyses...

Au même titre que les hommes et les animaux, les végétaux peuvent voir leur santé affectée par divers agents pathogènes (virus, bactéries, vers parasites, champignons), mais aussi insectes ravageurs ou plantes envahissantes. L'intensification des échanges internationaux et la globalisation du commerce augmentent les risques de propagation de ces organismes nuisibles. Les conséquences peuvent être désastreuses, tant sur le plan économique pour les cultures qu'en terme de préservation de la diversité des espèces. Ces risques doivent donc être anticipés pour être mieux maîtrisés.

Le Laboratoire de la Santé des Végétaux (LSV) constitue l'entité d'appui scientifique et technique, référence analytique de l'Anses, en matière de risques biologiques pour la santé des végétaux. Il trouve ses origines en 1995 quand a été créé le Laboratoire national de protection des végétaux (LNPV), rattaché alors au ministère chargé de l'agriculture sous la direction générale de l'alimentation (DGA). Le 1er janvier 2011, le LNPV devient le LSV, intégré au sein de l'Anses. En appui à l'Etat, il organise alors ses activités pour

une meilleure maîtrise de la surveillance du territoire français, autour de deux axes transversaux :

→ **l'expertise technique et scientifique sur les risques pour la santé des végétaux et la coordination d'analyses de risque phytosanitaire** : en amont de la gestion du risque, les scientifiques du Laboratoire de la santé des végétaux assurent des missions de veille, d'alerte, conduisent des expertises collectives et animent des travaux d'évaluation des risques pour la santé des végétaux. Cette veille permet d'avertir précocement le ministère en charge de l'agriculture (gestionnaire du risque) sur des risques potentiels. Celui-ci peut alors saisir l'Anses pour obtenir une évaluation du risque plus fine, nécessaire à l'éclairage des décisions de politique publique.

→ **le développement de méthodes d'identification des organismes nuisibles et la fiabilisation des analyses officielles de l'Etat** : le Laboratoire de la Santé des Végétaux conduit des travaux d'évaluation et développe des méthodes de diagnostic et de caractérisation des organismes nuisibles. Il met au point des techniques d'analyse et de dépistage, et mène ses propres recherches sur les organismes nuisibles réglementés ou émergents, nécessaires à la gestion des risques en santé végétale.

Le LSV est à ce titre Laboratoire national de référence pour la surveillance des maladies et ravageurs réglementés ou émergents des cultures et des forêts : agents pathogènes et ravageurs principalement de quarantaine (champignons, bactéries, virus, phytoplasmes, nématodes, insectes, acariens), d'organismes génétiquement modifiés (OGM) interdits et de plantes invasives en milieu cultivé (arrêté ministériel du 19 octobre 2011). Il s'appuie sur un réseau de 19 laboratoires agréés en charge des analyses de détection de première intention et organise des essais inter laboratoires d'aptitude ainsi que des formations pour garantir la fiabilité de ce réseau.

Au coeur des réseaux d'expertises internationaux

Le Laboratoire de la Santé des Végétaux assure également le contrôle sous



© ANSES

quarantaine des végétaux prohibés sur le territoire européen et introduits à des fins de recherche ou de sélection variétale. Il participe au processus de coopération scientifique internationale en relation avec ses missions et contribue par ailleurs activement à l'animation du RFSV, Réseau Français de la Santé des Végétaux, créé en 2011 suite aux Etats généraux du sanitaire à la demande de la DGAL.

Ce réseau rassemble des représentants de la recherche, des instituts techniques, des laboratoires d'analyses de terrain, des organisations professionnelles et à vocation sanitaire, de l'industrie, divers acteurs de la protection et santé des plantes. Son rôle est de permettre l'amélioration des connaissances en santé des végétaux. Dans cet objectif, il doit favoriser les partenariats de recherche entre les acteurs du public et du privé, et prioritairement le renforcement des capacités diagnostiques et un appui pour la surveillance du territoire, sans écarter les méthodes de contrôle des bio agresseurs.

Notez en outre que, suite à l'intégration du Laboratoire de la Santé des Végétaux à l'Anses et afin de garantir l'excellence et l'indépendance des avis émis par l'Anses, un appel à candidature a été lancé en 2011 pour la mise en place dès 2012 d'un Comité d'experts spécialisé (CES). Le rôle de ce CES sera d'évaluer les risques provoqués, ou susceptibles de l'être, par des organismes nuisibles pour la santé des plantes.

80 collaborateurs répartis sur six sites, dont Angers où sont inaugurés 4200 m² de nouveaux locaux

Fort d'une équipe de plus de 80 collaborateurs répartis six sites, le Laboratoire de la Santé des Végétaux couvre respectivement

depuis Angers, Montpellier, Nancy, Rennes, Clermont-Ferrand et Saint Pierre de La Réunion, la bactériologie, la virologie et les OGM, l'entomologie et les plantes invasives, la mycologie, la nématologie, et les ravageurs et agents pathogènes tropicaux. L'unité de Clermont-Ferrand est spécialisée dans la quarantaine des végétaux introduits sous dérogation.

Le siège du LSV, qui a inauguré le 18 janvier dernier ses nouvelles installations, est implanté à Angers. Sur une parcelle d'un hectare et demi, la surface nette bâtie s'élève à 4 200 m². Les locaux ont été pensés et aménagés pour permettre l'enregistrement et le traitement d'un nombre important d'échantillons en cas de crise phytosanitaire. Aux unités administratives sont associés des laboratoires de confinement standard et renforcé (niveau de sécurité 2) ainsi qu'un laboratoire de haut confinement biologique (niveau de sécurité 3) permettant la manipulation en toute sécurité des organismes nuisibles de quarantaine non présents sur le territoire européen. Des enceintes de culture de plantes et une zone de serre confinée (niveau de sécurité 2) viennent compléter l'ensemble de ces infrastructures.

Le nouveau bâtiment, de haute qualité architecturale et environnementale, est conçu pour répondre aux plus hauts standards en termes de biosécurité, pour assurer aux personnels des conditions de travail optimales, tout en s'intégrant au mieux dans l'environnement local, en minimisant son empreinte écologique.

Fort de ce nouvel espace scientifique, le LSV accueille par ailleurs en formation de jeunes chercheurs, des délégations étrangères ou les personnels d'autres laboratoires nationaux et européens. A la confluence de l'INRA, du GEVES (Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences), de l'INH (Institut National d'Horticulture et de Paysage), de la maison de la Technopole et du futur Institut du Végétal, il a su nouer à Angers de nombreux partenariats. Le Laboratoire est d'ailleurs membre actif du pôle de compétitivité Végépolys, « pôle de compétitivité à vocation mondiale sur le végétal », et participe au comité technique pour la réalisation du Campus du Végétal, projet qui vise à rassembler physiquement toutes les équipes de recherche fédérées au sein de l'Institut Fédératif de Recherche QUASAV (Qualité et santé du végétal), dans le but de regrouper les forces, développer les coopérations et accroître l'efficacité.

Concluons en précisant que la construction du nouveau siège du Laboratoire de la Santé des Végétaux a représenté un investissement global de 12 millions d'euros. L'opération a été rendue possible grâce aux soutiens de l'Etat (Ministère de l'agriculture), de l'Union européenne via le fonds européen de développement régional (FEDER) géré par la préfecture de la Région des Pays de Loire, du Conseil régional des Pays de Loire, du Conseil général du Maine et Loire et de la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole...

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Augmentez l'efficacité de votre laboratoire !

Scan[®] Compter les colonies

easySpiral[®] Ensemencer

BagMixer[®] Malaxer

Gravimat[®] Diluer

BagFilter[®] Filtrer

QUALITÉ MADE IN FRANCE

CONTACTEZ NOUS !
Tél. +33 (0)1 34 62 62 61 - Fax. +33 (0)1 34 62 43 03
info@interscience.fr - www.interscience.fr

interscience
pour la microbiologie